

# Le Petit Journal d'Aubillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - AVRIL 2015 N° 26



Décor de faïence d'Auvillar  
Exposition à l'abbaye de Belleperche  
du 2 mai au 30 septembre



Les Plus  
Beaux Villages  
de France®

Le soleil et la végétation réapparaissent, avec eux le printemps et le démarrage de notre saison estivale.

Le coup d'envoi est déjà passé avec le marché aux couturières et son « traditionnel » défilé Vénitien et l'ouverture des galeries Arts'Kad et Bleu Réglisse.

Je souhaite remercier dès à présent tous les bénévoles qui oeuvrent pour faire vivre notre très dense tissu associatif et participer ainsi à l'animation continue de notre village. Le programme pour cette année est encore bien rempli avec **une nouvelle manifestation « Rencontres des Métiers d'Art » les 25 et 26 juillet.**



#### **Côté travaux :**

L'Atelier Municipal est opérationnel depuis début avril.

Comme vous pouvez le voir, la réalisation de ce bâtiment conjugue la praticité technique à l'esthétique. Ce bâtiment contribue à l'amélioration de l'entrée du village coté Saint-Loup.

Cela m'amène à vous indiquer que « la visite d'expertise qualité » concernant le maintien du label « Plus beaux villages de France » aura lieu le 11 mai au matin. Ce label est réellement porteur en terme de retombées économiques pour nos commerces et loueurs, sachons le préserver. Nous devons être très attentifs quant à l'entretien de notre patrimoine mais également à soigner nos entrées de village. L'ensemble de l'équipe municipale compte sur votre mobilisation.

#### **Requalification du boulevard de Pintois et de la Papayette :**

Le marché sera lancé à la rentrée pour un début de travaux prévu courant du dernier trimestre. La durée sera d'environ six mois. D'avance merci à tous pour votre patience à venir.

#### **Eglise Saint Pierre :**

Le diagnostic intérieur du bâtiment va débuter avant l'été, ce qui doit permettre un démarrage de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux « Restauration de la nef » au dernier trimestre.

#### **Office de Tourisme Intercommunal :**

Le cabinet d'architecte doit rendre son projet finalisé en septembre, afin de pouvoir lancer le marché au 4<sup>ème</sup> trimestre.

Il s'agit d'un projet majeur pour notre territoire et pour Auvillar en particulier.

#### **Enfin côté finances :**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la stabilité des taux d'imposition, aucune augmentation en 2015.

Comme annoncé largement au niveau national, les dotations pour le budget 2015 baissent significativement. Nous perdons au niveau du budget communal 25 000 € par rapport à 2014, année sur laquelle nous avons déjà connu une baisse de 10 000 €. Donc au total sur deux ans c'est 35 000 € que nous perdons. Nous devons faire aussi bien avec moins de financements et donc tenir nos budgets au plus près. J'en profite pour indiquer aux présidents d'associations que nous avons maintenu pour 2015 le budget alloué à chaque association, mais qu'en 2016 nous devons arbitrer collectivement l'affectation de ces fonds afin d'en faire le meilleur usage possible.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été 2015.

## CONSEIL MUNICIPAL 22 JANVIER 2015

*Absents excusés :*

*M. Gilles COMPAGNAT a donné procuration*

*à M. Philippe SAINT-MARTIN*

*Mme Marie-Hélène BRETTE a donné procuration à M. Olivier RENAUD*

*M. Michel DELRIEU a donné procuration à*

*M. Francis SOHIER*

### **ÉCHANGE DE VOIE - COMMUNE/DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE :**

La Commune a proposé au Département de déclasser dans la voirie communale la section de la route départementale N°11 dite « Rue de la Sauvetat » et de classer dans le domaine public départemental les boulevards Papayette et Pintois.

Ce transfert de domanialité permettrait de créer une logique d'itinéraire. Monsieur le Maire est chargé d'initier, en collaboration avec le Département de Tarn et Garonne, les enquêtes publiques.

Les enquêtes publiques se dérouleront en Mairie du 12 au 26 mai 2015 inclus.

### **AMÉNAGEMENT BOULEVARDS PINTOIS/PAPAYETTE :**

Mercredi 21 janvier les élus et les propriétaires riverains des boulevards de la Papayette et de Pintois ont été invités à participer à une réunion de présentation du projet par M. LAFITTE, représentant le Conseil Départemental

### **RESTAURATION DES TABLEAUX A L'ÉGLISE :**

L'église Saint Pierre abrite une série de quatre tableaux, datés du 17<sup>e</sup> siècle, inscrits au titre des monuments historiques.

Les toiles de ces œuvres sont détendues et percées, le vernis s'est opacifié. Un cahier des charges a été adressé à trois ateliers de restauration spécialisés. Le devis le moins-disant approuvé par le Conseil Municipal est celui de l'atelier ŒUVRE et MAÎTRE de MONTAUBAN. Il s'élève à 17 785 € HT.

Pour cette opération la Commune bénéficie d'aides, d'un montant total de 15 562 €.

### **RENCONTRES DES MÉTIERS D'ART :**

La commune décide d'organiser conjointement avec l'office du tourisme les rencontres des Métiers d'Arts les 25 et 26 juillet 2015 en remplacement de la manifestation « Viens peindre AUVILLAR ».

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION:**

La population légale d'AUVILLAR en vigueur à compter du 1er janvier 2015 est de :

Population municipale	949
Population comptée à part	50
<b>Population totale</b>	<b>999</b>

## CONSEIL MUNICIPAL 30 MARS 2015

*Absents excusés : Mme Mélanie DIAL a donné procuration à M. Olivier RENAUD*

### **CONSTRUCTION D'UN ATELIER - AVENANTS 1 ET 2 AU MARCHÉ :**

Monsieur le Maire est autorisé à conclure :

- L'avenant N°1 avec l'entreprise ESBTP concernant la création d'une aire de stockage sur la parcelle cédée par le Département de Tarn-et-Garonne, d'un montant de 10 660 € HT.

- L'avenant n°2 avec l'entreprise E.T.C. concernant le déplacement de l'aire de lavage hors du bâtiment, d'un montant de 3 458 € HT.

### **ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE « INITIA- TION AU SQUASH » :**

Depuis le 16 mars une nouvelle activité périscolaire « Initiation au squash » a été mise en place. Elle est assurée bénévolement par Alexandre ABEILLÉ, animateur sportif du Squash Club d'AUVILLAR. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention entre la commune et l'intervenant, qui prévoit les conditions de l'intervention.

### **RESTAURATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE SAINT PIERRE :**

La commune souhaite poursuivre les travaux de restauration intérieure de l'église Saint Pierre.

Il est nécessaire pour cela que la Commune engage un maître d'œuvre afin d'actualiser les études précédemment réalisées et d'établir un diagnostic de l'état sanitaire du monument. Une consultation a été lancée auprès de quatre cabinets

d'architectes du patrimoine.

Vu la complexité du dossier le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide de la D.R.A.C Midi- Pyrénées dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à titre gratuit.

### **ÉCHANGE DE PARCELLE DE TERRE COMMUNE/CONSEIL GÉNÉRAL :**

Le Conseil Général est favorable à l'échange de la parcelle A 932 (à côté du nouvel atelier) contre la parcelle ZA 55 (derrière l'ancienne lagune) de même contenance, sous certaines conditions :

- Echange à titre gracieux
- Prise en charge par la commune des frais de géomètre et de notaire
- Réalisation à la charge de la commune d'un accès empierré sur la portion de parcelle cédée au Département

### **DISSIMULATION DES RESEAUX :**

Le Syndicat Départemental d'Energie a retenu au titre de la programmation de travaux 2015 la suppression des poteaux électriques et téléphoniques qui longent la voie communale N°19 dite « du ramier » ainsi que ceux situés à l'entrée d'AUVILLAR, côté Route de Donzac.

Ces travaux ont été estimés à 94 000 €. La participation de la Commune s'élève à 14 600 €.

### **TAXE DE SÉJOUR A COMPTER DU 1ER JANVIER 2015 :**

La commune doit se mettre en conformité avec la nouvelle législation. Le régime des exonérations obligatoires a été entièrement revu, sont désormais exonérés de taxe de séjour uniquement :

- Les personnes mineures.
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ou groupement de communes
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le conseil municipal détermine

Le Conseil Municipal fixe à 5 € le prix de la nuitée en dessous duquel la taxe de séjour ne s'applique pas et maintient les tarifs de la taxe de séjour fixés en 2010.

## LE BUDGET 2015

Adopté à l'unanimité, il s'élève en dépenses et recettes à 1 818 124 € (1 064 116 € en fonctionnement et 754 008 € investissement). L'ensemble du conseil municipal a été associé à son élaboration en participant à la séance de travail réservée aux orientations budgétaires et par l'intermédiaire de la commission « finances ».

Les grandes lignes du Budget Primitif:

### Fonctionnement

La commune devra chercher par tous les moyens à maîtriser les dépenses de fonctionnement pour préserver l'investissement.

Les dépenses à caractère général ont été abondées de manière substantielle pour tenir compte de l'augmentation du coût de l'électricité, du gaz..

La masse salariale représente 40% des dépenses de fonctionnement. Elle tient compte de l'importante augmentation des cotisations sociales et de la baisse de l'accompagnement financier de l'Etat dans le dispositif des contrats aidés.

Les subventions aux associations ont été globalement maintenues à leur niveau de 2014.

La pression fiscale a été maintenue. Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, qui restent stables depuis 2007

### Investissement

Bien que l'Etat se désengage en baissant de manière successive et significative les dotations de fonctionnement et que les charges ne cessent d'augmenter, la municipalité a toujours l'objectif ambitieux de maintenir son effort d'investissement et de réduire son endettement.

L'endettement par habitant au 1er janvier 2015 est très inférieur à celui de 2008 grâce au niveau des subventions obtenues de la Région du Département et de la Communauté de Communes des Deux Rives.

(987€/habitant en 2008 - 593 €/habitant en 2015)

Pour financer les investissements prévus dans le mandat la commune devra recourir à un emprunt estimé à 150 000 €. Le dernier emprunt a été réalisé en 2009, il s'élevait à 200 000 €.

## SUBVENTIONS 2015 AUX ASSOCIATIONS :

1167°SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES DE VALENCE-AUVILLAR	90.00 €
STE DE CHASSE	1 500.00 €
ASS.POUR LA LANGUE ET LA CULTURE OCCITANE	220.00 €
STE DE PÊCHE	400.00 €
AMIS DE LA MEDIATHEQUE DE 82	100.00 €
AMIS DU VIEIL AUVILLAR	2 000.00 €
ANCIENS COMBATTANTS EX INVISIBLES MIDI PYRENEES	50.00 €
ASCEAU	650.00 €
ASS.CLIMATHOLOGIQUE DE LA MOYENNE GARONNE	135.00 €
AUVILLAR EN FÊTE	4 000.00 €
CLUB DE L'AGE D'OR	1 200.00 €
CLUB INFORMATIQUE ADEMIR	800.00 €
CROIX ROUGE AUVILLAR-VALENCE	700.00 €
DE LA GARONNE A L'OUST	1 000.00 €
DONNEURS DE SANG BENEVOLES	100.00 €
FEDERATION NAT.ANDRE MAGINOT (FNAM Auvillar/valence)	150.00 €
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	75.00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	700.00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE -YOGA	600.00 €
HALLE AUX GRAINS	1 000.00 €
L'ATELIER	950.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	2 000.00 €
COOPERATIVE.SCOLAIRE PRIMAIRE	2 500.00 €
OFFICE DU TOURISME	6 000.00 €
PARENTS D'ELEVES	1 000.00 €
PIEGEURS AGREES	50.00 €
PREVENTION ROUTIERE	50.00 €
RETRAITES AGRICOLES	105.00 €
SAINT NOÉ	5 700.00 €
SECOURS POPULAIRE	400.00 €
SOCIETE CULTURELLE FRANCO-ALLEMANDE	1 400.00 €
SOINS PALIATIFS	100.00 €
SQUASH	1 000.00 €
STE CANINE AUVILLARISE	500.00 €
SYNDICAT DES VINS DES COTES DU BRULHOIS	100.00 €
USA FOOTBALL	5 000.00 €
VOIR ENSEMBLE	50.00 €
V.C.C.A.	1 000.00 €
	<b>43 375.00 €</b>
FACADES/FRELONS	3 625.00 €
	<b>47 000.00 €</b>

Malgré la baisse des dotations annoncées, le montant de l'ensemble des subventions a été maintenu en 2015.

Une subvention exceptionnelle de 1 000 € est attribuée au VCCA pour le 10ème anniversaire.

L'association L'ATELIER a pris en charge l'organisation du marché des couturières, le montant de leur subvention a donc été majoré de 400 €.

# ATELIER MUNICIPAL : CHANGEMENT D'ÉPOQUE

Le 3 avril dernier a eu lieu la réception du nouvel atelier municipal. Les nouveaux locaux, d'une superficie de plus de 300 m<sup>2</sup>, ont été conçus pour apporter des espaces de travail et de stockage dignes du 21<sup>ème</sup> siècle. Les anciens locaux sont progressivement déménagés. Les plus jeunes ne savent sans doute pas que ce qui est devenu l'ancien atelier était l'abattoir municipal construit en 1845 ! Nous avons retrouvé copie de l'ordonnance Royale du 10 février 1845.

Ordonnance du roi, en date du 10 février 1845, qui autorise l'établissement d'un abattoir public dans la commune d'Auvillars.

Art. 1<sup>er</sup>. La commune d'Auvillars (Tarn-et-Garonne) est autorisée à établir un abattoir public au lieu dit du *Saut*, dans une portion de terrain que le sieur *Salin* consent à lui céder pour cet usage.

Art. 2. Aussitôt que l'abattoir pourra être livré à sa destination, l'abattage des bœufs, vaches, veaux, moutons et porcs y aura lieu exclusivement, et les toeries particulières, situées dans la localité, seront interdites et fermées. Toutefois, les propriétaires et habitants d'Auvillars, qui élèvent des porcs pour la consommation de leur maison, conserveront la faculté de les abattre chez eux, pourvu que ce soit dans un lieu clos et séparé de la voie publique.



# PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ DANS LES ÉCOLES

Le PPMS, ou « Plan Particulier de Mise en Sûreté » est un dispositif règlementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'école afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur (risque nucléaire, météorologique, transport de matières dangereuses...)

Ce plan définit notamment des lieux de confinement, les procédures conservatoires devant être mises en place, et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours. L'exercice de simulation annuel a eu lieu lundi 16 mars dans les deux écoles de la commune, en présence de deux élus.

Quelques améliorations devront être apportées au dispositif, mais d'une manière générale, les personnels enseignants, ainsi que les personnels d'encadrement des élèves sont bien formés pour faire face à des événements demandant le confinement des élèves. Ils connaissent les gestes à réaliser.

Quelques rappels sur la gestion d'un risque majeur.

En cas d'accident majeur, c'est le Préfet qui ordonne la mise à l'abri des populations. Le Maire, par l'intermédiaire du Plan Communal de Sauvegarde, met en place les moyens de protection des populations. En cas d'accident majeur, vos enfants seront en sécurité dans les locaux des écoles.

Pour toute information : [www.tarn-garonne.pref.gouv.fr](http://www.tarn-garonne.pref.gouv.fr).

Mais au fait, savez vous où vous avez rangé vos pastilles d'iode ?

La plaquette « adoptez les bons réflexes en cas d'accident à la centrale nucléaire de Golfech », ainsi que le DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs sont disponibles à la mairie.

Si vous ne les retrouvez pas ou si vous êtes nouvel arrivant à Auvillars, faites en la demande auprès du secrétariat de mairie.

# C'EST LA VIE

## NAISSANCES :

SOUCARET Dariel	le 23/01/2015	AGEN
GARAUDET Elijah	le 04/02/2015	MONTAUBAN
ROQUES Zélie	le 03/03/2015	AGEN

## DÉCÉS :

SMITH Michaël	le 11/12/2014	AGEN
DAZZAN Gilberte	le 16/12/2014	BARDIGUES
ACHON Roger	le 09/01/2015	AUVILLAR
COMBES Jean	le 16/01/2015	AUVILLAR
ALLARD Gilbert	le 08/03/2015	AGEN

# RENCONTRES DES METIERS D'ART LES 25 ET 26 JUILLET

## Rencontres des Métiers d'Art : Une première à Auvillar les 25 et 26 juillet

La municipalité organise, avec l'aide de l'Office de Tourisme, les 25 et 26 juillet 2015, la première édition d'une manifestation "Rencontres des Métiers d'Art".

Cette manifestation est l'occasion de créer un événement annuel de rencontres entre professionnels maîtrisant un savoir-faire et un métier traditionnel et/ou innovant, référencé parmi les métiers de l'Artisanat d'Art, et un large public en recherche de prestataires, de partenaires ou simples visiteurs, dans une période de forte affluence touristique.

Cette manifestation a reçu le soutien de la Chambre des Métiers de l'Artisanat de Tarn-et-Garonne (CMA82). Notre rencontre des Métiers d'Arts, se déroulera dans le centre ancien en grande partie sous la Halle aux Grains, sous les arcades, ainsi que sur la place de la Halle.

Les artisans d'art sont en cours de sollicitation. Pour cette première édition, nous prospectons dans le Tarn-et-Garonne, ainsi que dans les départements limitrophes. De nombreuses démonstrations de savoir-faire seront organisées autour et sous la halle (tailleurs de pierre, forgerons, etc). Une projection permanente des gestes d'artisans, le samedi en nocturne sur la façade de la mairie est en cours d'élaboration.

La traditionnelle paella géante organisée par l'association Garoust aura bien lieu, elle sera un peu délocalisée sur la place du château et sous chapiteau. Elle devrait connaître un grand succès avec l'affluence attendue de visiteurs. Les réservations devront être bien maîtrisées !

Le marché dominical se déroulera également sur la place du château.

Auvillar devrait connaître un franc succès avec cette manifestation, qui devrait apporter un plus en terme économique pour nos commerçants, restaurateurs et hébergeurs !

## NOUVEAU LOGO

Un nouveau logo pour Auvillar

Bruno Riboulot, notre calligraphe, a été choisi par le conseil municipal en octobre dernier, pour imaginer un logo identifiant au mieux le caractère très particulier d'Auvillar.

Après plusieurs études, le conseil municipal a adopté celui-ci en deux versions : fond noir et fond blanc.

Le cahier des charges stipulait que nous voulions un identifiant moderne, mettant en évidence les quatre édifices emblématiques du village : L'église St Pierre, la tour de l'Horloge, la Halle aux Grains et la chapelle Ste Catherine. Nous voulions rappeler également notre appartenance aux chemins de St Jacques de Compostelle, mais aussi à Garonne. La partie inférieure du cercle, représente à la fois la coquille et le fleuve. De plus, Auvillar, fait partie d'un grand territoire, dont il est un des fleurons, c'est pour cela que le A rappelle le pont sur Garonne qui nous relie à ce territoire et le hauban fait le lien entre tout cela.

La vectorisation est en cours, il sera alors l'identifiant du village visible sur tous les documents officiels.



## MARCHÉ DES COUTURIÈRES

7ème édition du marché des couturières et des loisirs créatifs



C'est sous une météo chagrine qu'a débuté en ce dimanche des Rameaux, le marché des couturières et des loisirs créatifs, organisé pour la première fois par l'association l'Atelier.

L'Office de Tourisme était à l'initiative depuis 2009 de cette superbe manifestation.

Petit à petit, la place de la Halle s'est animée et les passionnées de couture et loisirs créatifs ont pu découvrir au gré des exposants : dentelles, boutons, tissus, broderies, perles et bijoux.

Au cours de l'après-midi, tout s'anima.

Plusieurs ateliers proposés aux enfants : animaux en laine, tableaux de feutrine, bijoux, scoubidous et décoration de masques ont eu un vif succès.



Puis majestueusement et silencieusement sont apparus les « costumés » du carnaval de Venise tous parés d'or, de velours et de riches étoffes. Ils n'étaient pas moins de quarante-cinq à déambuler sur la place de la Halle et le parvis de l'église sous le regard émerveillé des visiteurs qui manquaient de superlatifs pour décrire la beauté irréelle de ces créatures.

Rendons hommage aux doigts de fée d'Hélène Dumur de Garganvillar, passionnée du carnaval de Venise qui crée des costumes et des masques fabuleux, sans qui ce moment de magie et de rêve n'aurait pas vu le jour. Un grand merci aux associations Venezia Côte Basque, Veneziaarte et Reflets de Venise ainsi qu'aux Amis de Garganvillar qui se sont prêtés avec patience et gentillesse aux interminables séances de photos.



## ARTS'KAD



Le 15 avril, la galerie de Nanie et Daniel a rouvert ses portes place de la Halle, lors d'une sympathique soirée d'inauguration. Le public venu nombreux augure d'une belle saison 2015 !

C'était aussi l'occasion de célébrer le vernissage de trois expositions :

• peinture avec Marie-Edmée Seguin

• sculpture avec Jean-Louis Bauné et  
• céramique avec Thierry Basile.

Tout cela s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, au son du concert du groupe Tildon Krautz.

Avec ses deux galeries Arts'Kad ([www.artskad.com](http://www.artskad.com)) et Bleu Réglisse (<http://bleu-reglisse.com/>), Auvillar s'affirme comme la place forte de l'art contemporain au sein de la Communauté de Communes des Deux Rives.



## ATELIER PATCHWORK

Dans le cadre des activités périscolaires, Mmes Colette Moirez et Sandra Richard ont animé bénévolement un atelier « patchwork » qui a remporté un vif succès auprès des enfants.

Nous leur adressons nos remerciements pour leur implication au sein de la vie de l'école.



## SAINT NOË



Les 30 et 31 Mai la Saint Noé revient. Comme tous les ans, il vous sera proposé un stand sur le marché fermier à la halle afin de compléter vos tenues.

Nous avons pu acquérir un petit stock de chemises homme- femme et enfant. Quelques jupes ont été confectionnées, ainsi que des ceintures et des tabliers. Une commande de sabots est possible auprès de M. Gilles Baysse ( 06 30 07 01 94 ). Pour cela il suffit de donner votre pointure et il vous informera du tarif. (comptez entre 30€ et 35 € la paire avec les lanières). Les commandes doivent être réalisées avant la fin du mois d'Avril.



Le cortège va prendre du "coffre". La Banda d'Occitania de Dunes va entrer dans le défilé et venir prêter main forte à nos fidèles "Joyeux troubadours". Ce sont donc à peu près 40 musiciens qui nous accompagneront pendant toutes les festivités. Notre cité devrait vibrer au son des trompettes, tambours, saxophones, clarinettes et autres instruments. Alors, vigneronnes et vigneronnes chauffez vos voix pour qu'elles s'entendent.



Aux couleurs d'Auvillar. N'hésitez pas à décorer vos maisons ! Auvillar revêtu de blanc et de rouge n'en sera que plus beau. Nous comptons donc sur vous, particuliers et commerçants, pour orner vos façades et vos vitrines aux couleurs de la Saint Noé.

## GAROUST

Bienvenue aux amis bretons. Pour ce vingtième échange, les Bretons de St Servant sur Oust (56) viennent rendre visite aux Auvillais. Rappelons que cet échange qui date de 1996 permet chaque année aux gascons et aux bretons de se retrouver.

Un échange à la fois gastronomique et culturel qui permet de comparer les us et coutumes des deux régions. L'arrivée se fera le jeudi 14 mai en milieu d'après midi. Les amis bretons rejoindront les familles d'accueil puis tout le monde se retrouvera à la halle pour l'accueil municipal et ensuite à la salle des fêtes pour un repas convivial.

Le vendredi 15 mai, journée tourisme : visite de La Romieu, des jardins de Coursiana et du château de Cassaigne.

Le samedi 16 mai à 19H soirée d'au revoir ouverte à tous; repas, animation, danse, musique (17 Euros) Comme on peut le constater le week-end sera bien occupé. Il est certain que les Auvillais comme de coutume, montreront que la renommée de l'accueil gascon n'est pas un vain mot.



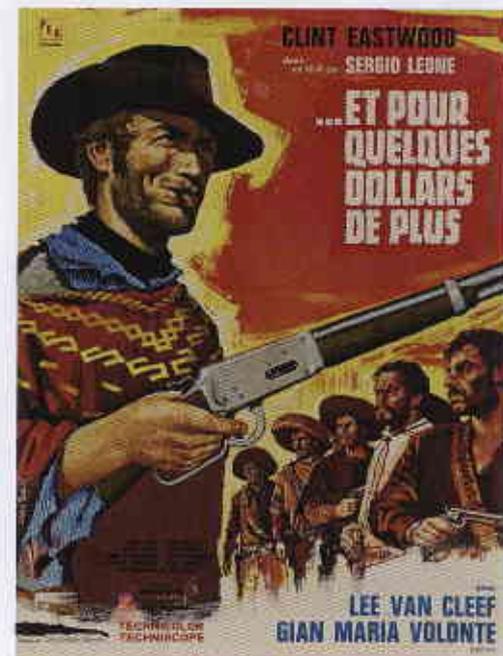
## CINÉMA EN PLEIN AIR



Les Tontons font leur cinéma en plein air le 18 juillet.

Pour la 2ème édition du cinéma en plein air, les Tontons de l'Asceau vous proposent un western spaghetti. Le trio "Léone, Morricone, Eastwood" réuni dans un film qui fête ses 50 ans cette année : **...Et pour quelques dollars de plus.**

Plus qu'une séance de cinéma, c'est une véritable soirée que les Tontons vous proposeront avec repas Far West, buvette et desserts confectionnés par les membres. Venez nombreux, la place du Château aura un parfum d'Ouest américain **le 18 juillet à 19h30.**



## L'AGE D'OR

En Janvier notre Assemblée Générale a eu lieu en présence de Monsieur le Maire, la Vice-Présidente Fédérale et de nombreux adhérents.

Il n'y a pas eu d'élections, pas de changement cette année.

Le Club remercie vivement toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de notre loto qui a dégagé une bonne recette.

Un après-midi d'échanges inter-générationnels avec des élèves, collégiens et lycéens d'Auvillar, a eu lieu.

Un voyage à Luchon est prévu le 4 Juin.

Le Club est ouvert à tous de septembre à juin, tous les jeudis, au 1<sup>er</sup> étage de la Salle des Fêtes de 14H00 à 17H30.

Mini loto, jeux divers, goûter.

Venez nous rejoindre.



## INTERGÉNÉRATION

Nous avons été invités jeudi 17 avril, à partager un après-midi avec le club de l'Âge d'Or. Au menu, jeux de société pour tous les goûts.

Après avoir appris de nouveaux mots en jouant au scrabble et au boggle, nous avons été initiés à un jeu africain : l'awélé.

Pour clôturer cet après-midi, un goûter nous a été offert ; du pain d'épices et des cannelés faits maison. C'était une après-midi très enrichissante.

Hélène et Clothilde

## DECORATION



**Charles Merle** nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Par Décret du Président de la République en date du 13 novembre 2014, Charles Merle a été nommé Chevalier de cette institution républicaine née au cœur du XX<sup>ème</sup> siècle. L'ordre national du Mérite est le second ordre national après la Légion d'honneur. Il a pour vocation de récompenser les « mérites distingués » et d'encourager les forces vives du pays.

Le 18 avril, Charles Merle a reçu sa distinction au cours d'une cérémonie empreinte de simplicité et d'émotion en présence de sa grande famille et de nombreux amis.

Le Maire d'Auvillar a rappelé la place que tient Charles dans la collectivité auvillaraise, comme « véritable référent », ainsi que son engagement municipal durant deux mandats.

M. Merle a quant à lui rendu hommage à son épouse Madeleine. Il a dédié sa distinction à son père et à son oncle qui ont tous deux combattu durant la guerre 14/18.

## CLUB DES JEUNES

Club des jeunes du village : Appel à projet.

Avec quelques adolescents du village, nous avons pour projet de créer un Club des Jeunes à Auvillar. Alors si ce projet t'intéresse, n'hésite pas à nous rejoindre !

Pour toute information complémentaire, contactez-nous au :

06.72.39.77.42 / 06.25.69.36.00, ou par mail [clothilde.jupon@gmail.com](mailto:clothilde.jupon@gmail.com)

## US AUVILLAR FOOT

Cette année encore, l'U.S. Auvillaraise est présente sur les terrains du District de Tarn-et-Garonne.

Au niveau de l'école de foot avec l'entente de Golfech et avec l'équipe des séniors qui a accédé l'année dernière en première division district. En début de saison le groupe a été reformé et maintenant il ne leur reste plus que quelques matchs pour assurer le maintien dans cette division.

L'U.S. « Vétérans » défend toujours les couleurs d'AUVILLAR malgré les genoux rouillés. Il ne va pas s'en dire que les victoires sont obtenues par la motivation de se réunir et par le plaisir de partager les repas d'après match...

Par ailleurs, depuis février la mairie et le club permettent à des jeunes du foyer d'hébergement « La glacerie » de POMMEVIC de disposer du stade pour pratiquer leur sport favori.



## RECYCLAGE À L'ÉCOLE

L'école maternelle participe à une opération de recyclage des instruments d'écriture. Les produits récupérés seront envoyés à une usine de recyclage et transformés.

Un carton prévu pour collecter stylos, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs, stylos plume et cartouches d'encre est à votre disposition à la mairie.

Des dons seront reversés à la coopérative scolaire selon le poids de produits collectés.

Merci d'avance de votre coopération. Informations sur [www.terracycle.fr](http://www.terracycle.fr)

## LA GAULE AUVILLARAISE À LA PÊCHE



L'assemblée générale de La Gaule a eu lieu le 15 janvier dernier.

A cette occasion, le conseil d'administration a été renouvelé. La composition du bureau est restée à l'identique. Trois anciens, compagnons du regretté Georges Barrié, n'ont pas souhaité renouveler leur mandat : René Bedel, Jean François Gillot et André Chambaron. Ils auront marqué La Gaule de leur présence et de leur engagement. Qu'ils soient tous trois remerciés pour l'ensemble de leur œuvre au sein de l'AAPPMA. Dans la foulée, quatre nouveaux membres ont rejoint le conseil : Cornillius Wijnker, Arnaud Gros, Pierre Lacoste et Philippe Rollo. Un tel renouvellement montre la bonne santé de notre association.

Cette année, au lac de Mique, La Gaule a effectué avec le concours de la Fédération, plusieurs alevinages en poissons blancs (gardons, tanches). Il n'y a pas eu de déversement de carnassiers.

L'ouverture de la pêche le 14 mars a été l'occasion pour les nombreux pêcheurs de taquiner la truite dans le Camuzon. De belles prises ont été réalisées en arc-en-ciel et farios, favorisées par un niveau des eaux optimal.

Le 21 mars, opération nettoyage des abords du lac de Mique par une dizaine de bénévoles armés de débroussailleuses et de tronçonneuses pour dégager des postes de pêche, en vue de préparer la saison estivale, avec l'ouverture du carnassier le 1er mai.

Le 26 mai prochain, l'AAPPMA accueillera une vingtaine d'écoliers de l'école de Boudou avec leur instituteur pour une grande journée de découverte de la pêche, du milieu aquatique et de la biodiversité. Un pique nique est prévu aux bords du lac !

Le 14 juin, l'AAPPMA organise son repas champêtre à Mique sous chapiteau, on peut d'ores et déjà dire que le menu devrait satisfaire tout le monde !! A cette occasion, une démonstration de pêche à la carpe sera organisée. Notez cette date sur vos agendas.

Le traditionnel concours de pêche sera organisé le 15 août à Mique.

Enfin, le 26 mars, lors de l'assemblée générale de la fédération, notre ami André Pozzo Di Borgo a reçu la médaille d'honneur des mains du président Déjean ! Cette médaille vient reconnaître l'engagement d'André dans les activités de La Gaule.

## SQUASH, UN PREMIER TRIMESTRE EN FANFARE

En effet les activités au squash ne manquent pas... Tout d'abord, en compétition avec les 2 équipes masculines engagées dans la poule Elite régionale qui en termineront avec la dernière journée de Championnat le 11 avril avec un déplacement à Colomiers. Forte de son expérience de la saison passée, l'équipe 1 se battra pour garder sa place de milieu de tableau. Le Président se félicite car un groupe soudé a vu le jour, ce qui a permis d'aller au bout de la compétition,

un pari osé avec seulement 10 compétiteurs pour former les 2 équipes. Toutes ces rencontres se sont déroulées dans d'excellentes conditions donnant envie aux auvillais de poursuivre l'aventure.

A titre individuel, 3 joueurs du club Emeline Dupuch, Maxime Rizzetto, et Alex Abeillé se sont déplacés à Portet sur Garonne le 28 mars pour disputer un Open. Si Maxime fait une contre performance en terminant 13<sup>ème</sup>, Alex échoue aux portes de la finale perdant contre une « grosse pointure » classée 84<sup>ème</sup> français et finit 4<sup>ème</sup> du tournoi. Emeline, pour sa part, ajoute un nouveau titre à son palmarès, non sans mal, mais avec le coaching d'Alex elle a su renverser la vapeur dans une finale qui avait mal démarré.

Dans un autre registre, le club s'investit dans la vie municipale d'Auvillar. En effet, grâce aux bons rapports entretenus avec la mairie, les membres du bureau ont proposé de participer à l'occupation des jeunes élèves de l'école dans le cadre périscolaire. C'est Alex, déjà éducateur au club, qui est en charge de cette mission ô combien valorisante pour notre discipline. A raison d'une séance tous les 15 jours, ce sont 12 « bambinos », squasheurs en herbe qui viennent s'initier au « mini squash ». Le Président tient à préciser que cette opération est faite dans le bénévolat absolu.

Toujours chez les jeunes, l'avenir du club, un stage de perfectionnement est organisé les 14, 15, 16 avril 2015 afin d'affiner tout le travail d'une demi-saison d'entraînement.

En ce qui concerne le loisir, un tournoi interne à thème « Créole » s'étant déroulé le 02 avril, il ne reste plus que celui de fin de saison qui se fera dans la deuxième quinzaine de juin. Le président tient à préciser que dans le cadre interassociatif, des contacts ont été pris avec l'Avenir Valencien, le golf et d'autres viendront à l'image du Handball, dans le but de participer à des journées d'échange et donner une plus grande visibilité à notre discipline.

L'exposition de faïences et de terres vernissées d'Auvillar, qui se tiendra du 2 mai au 30 septembre 2015 à l'Abbaye cistercienne de Belleperche, près de Castelsarrasin, est la synthèse - en collaboration avec le conservateur du Musée des Arts de la table - de plus de dix ans d'études et de recherches par un passionné de la faïence du Sud-ouest. Les prêts du musée d'Auvillar, ceux de particuliers et de collectionneurs, permettent de présenter 384 pièces originales, la plupart uniques et exceptionnelles, qui retracent l'œuvre des faïenciers, qui ont produit de 1739 à 1909, soit pendant cent soixante-dix ans.

Notre musée a rejoint ce projet en 2010. Depuis lors, nous nous sommes lancés dans des collectes locales de surfaces chez des descendants de fabricants et avons plongé dans les archives de Montauban. Nous avons fait de surprenantes découvertes.



*Tesson avec décor d'aile (fleurettes)*

Un tel enrichissement des connaissances autorise à corriger ou augmenter tout ce qui a pu être écrit sur le sujet depuis le livre référence d'Edouard Forestié en 1876. L'édition d'un catalogue complète donc l'exposition. Véritable livre d'histoire des manufacturiers auvillais, il recense en photos toutes les pièces exposées. Ses trois concepteurs - Jean Darrouy, Jean-Michel Garric et Francis Sohier - y ont ajouté des plans, des cartes postales anciennes et des explications techniques. La somme des savoirs concernant ces faïences est réunie dans cet important ouvrage qui sera en vente dans notre musée et en d'autres points de la région.



*Vinaigrier et huilier.*

*Pot de Bréjoux*

Un évènement de cette ampleur ne signe cependant pas la fin des investigations. Il y a encore beaucoup à découvrir sur les formes et décors de ces célèbres faïences. Nous attendons avec gourmandise les prochains aménagements de voirie dans la cité qui favoriseront peut-être l'apparition de quelques tessons. Merci d'avance aussi aux particuliers qui accepteront de nous recevoir lors de leurs travaux. Cela nourrit l'espoir qu'un autre livre vienne ultérieurement compléter le premier.

Pendant tout le temps de l'exposition, le musée d'Auvillar reste ouvert et présente une collection qui s'enrichit et s'embellit sans cesse. Bonne visite !

**Auvillar : 15 avril - 15 octobre, ouvert tous les jours sauf le mardi, de 14h30 à 18h30.**

**16 octobre - 14 avril, ouvert le week-end, de 14h30 à 17h30.**

**Belleperche : Exposition temporaire, 2 mai - 30 septembre, du mardi au samedi, de 10h00 à 18h00, le dimanche de 14h00 à 18h00.**



*Assiette blanche décor d'oiseau*



*Acte notarié archives de Montauban*

## Exposition des oeuvres de Jean-Luc TURLURE à la Chapelle Sainte-Catherine



**Exposition :** du 25 juillet au 9 août 2015 tous les jours de 11 à 19h

**Vernissage :** le vendredi 24 juillet 2015 à partir de 18 heures

Il est toujours surprenant de voir combien en utilisant les formes, les visages, les couleurs de la nature, certains artistes savent innover.

Jean-Luc TURLURE est de ceux-là.

Ses toiles sont résolument empreintes d'un monde onirique. Elles auraient pu être taxées de classiques, si leur créateur n'intégrait ce quelque chose d'inaccessible qui fait d'un sujet tendre et banal, une œuvre forte et dominante.

Le choix des couleurs aux tons frais et éclatants rendus forts par leur environnement, ce charmant village d'Auvillar - Haut-Lieu chargé d'histoire , nous font voyager "au fil du Temps".

Une grande voile blanche, hissée au coeur de la nef. sera le message que nous envoie Jean-Luc TURLURE, incitant notre esprit à voguer vers les rives de la Garonne et d'autres aventures.

Ce voyage tranquille au fil du Temps part dans l'Espace de notre imaginaire.

Pour les humains, l'artiste suggère un message symbolique par l'attitude de ses personnages, leur environnement, ou par de simples allégories et animaux mythiques : un art spontané, à la marge de l'art brut et/ou outsider.

Mais quel que soit son discours, Jean-Luc TURLURE le prononce avec force et conviction. Il est aussi soutenu par un esprit novateur qui engendre "Le Voyage au fil du Temps"

E mail : [turlure@gmail.com](mailto:turlure@gmail.com) - <http://arturlure.free.fr> - 06 83 73 13 09



## Pierres de Paume, 4<sup>ème</sup> Palm Pebbles #4, Auvillar

Ariel Gout

Vernissage samedi 6 juin 2015 à 15h

Du 7 au 28 juin 2015, 11-13h, 14-18h  
tous les jours sauf mardi

Chapelle Sainte Catherine, Le Port, 82340 Auvillar

avec l'aimable soutien de:  
Le Maire d'Auvillar et son Conseil Municipal & VCCA France

[www.arielgout.blogspot.com](http://www.arielgout.blogspot.com)

VCCA

Les bonnes nouvelles du VCCA France.

Notre onzième année de programmes et séjours artistiques est en cours au Moulin à Nef.

Vous connaissez bien maintenant certains des programmes annuels qui ont lieu de mai à juillet : le programme de peinture de l'Université James Madison, l'atelier de poésie "Oh Taste and See", le festival de musique contemporaine "Etchings" et le programme d'écriture de l'Université de Yale.

En juin et de mi-juillet à mi-décembre, nous aurons en résidence des artistes et écrivains internationaux. Et à l'automne, nous allons officiellement célébrer le dixième anniversaire du VCCA France. De nombreux invités sont attendus à Auvillar pour prendre part aux festivités et aux réunions annuelles de l'association.

Quelques dates à retenir :

16 mai : Vernissage de l'exposition de Agnes Carbrey & Martha Saunders dans la Chapelle Ste Catherine du Port.

17 mai : Lecture de poésie par Marilyn Kallet et les poètes de son stage.

23 mai : Célébration de clôture avec les étudiants de l'Université James Madison dans la Chapelle Ste Catherine du Port.

10 et 11 juillet : Etchings concerts de musique contemporaine à la Chapelle Ste Catherine du Port.

3 octobre : Assemblée générale annuelle de l'association VCCA France, dîner annuel et célébration du dixième anniversaire à la Salle des Fêtes.

Nous avons hâte de vous accueillir à toutes ces manifestations. Les détails vous parviendront par courriels et dans le Canard Auvillalais. Si vous souhaitez recevoir des courriels sur les événements et les activités, veuillez contacter Cheryl Fortier [cfortier@vcca.com](mailto:cfortier@vcca.com)





**La date de la visite de ré-expertise de notre village par la Commission Qualité des Plus Beaux Villages de France est maintenant connue : le lundi 11 mai prochain.**

Auvillar est classé « parmi les plus beaux villages de France » depuis 1994.

**Mais comment devient-on village classé ?**

L'adhésion « Aux Plus beaux Villages de France » implique **d'en avoir fait la demande et avoir été déclaré apte à faire acte de candidature selon les trois critères d'éligibilité suivants :**

- Attester d'une dimension rurale, **c'est-à-dire avoir une population agglomérée maximale de 2000 habitants,**
- Posséder, sur son territoire, au minimum deux sites ou monuments protégés (classés ou inscrits),
- Prouver d'une adhésion collective au projet de demande de classement par la fourniture d'une délibération du Conseil Municipal.

### **L'expertise sur site**

Lorsque le dossier de candidature a reçu un avis favorable, la commune fait l'objet d'une visite-expertise à une date convenue entre le Maire et le chargé de la politique Qualité de l'association.

Cette expertise est basée sur une grille de 27 critères objectifs permettant de mesurer l'importance et la valorisation du patrimoine du village, sa qualité architecturale, urbanistique et environnementale ainsi que la pertinence des actions de la commune en termes de maîtrise et de mise en valeur de son territoire (outils d'urbanisme, maîtrise des flux de fréquentation, aménagements esthétiques...).

### **La Commission Qualité**

Composée d'élus membres de l'association mais aussi de personnalités qualifiées ou « experts », la Commission Qualité siège deux fois par an. Elle décide, de manière souveraine, de la suite à donner au rapport d'expertise présenté par le chargé de la politique « Qualité » de l'association.

Quatre décisions sont possibles :

- le classement sans réserve (n'excluant pas la formulation d'observations ou conseils à des fins d'amélioration de sa qualité),
- le classement avec réserves, mentionnées dans le compte-rendu d'expertise ainsi que dans la charte qualité et que la commune devra, dans ses actions à venir, s'efforcer de lever,
- le non classement temporaire, permettant à la commune dont le potentiel a été reconnu, de renouveler sa demande de classement, à une date qu'elle jugera plus opportune en fonction de l'amélioration de sa qualité,
- le non classement définitif éliminant (sauf exception dûment motivée), toute possibilité de renouvellement de candidature.

### **La Charte de Qualité**

Elle officialise l'entrée d'un nouveau village dans l'association. Sa signature par le Maire de la commune concernée (à laquelle peut s'ajouter celle du Président de la structure intercommunale mandatée pour le projet de classement) et le Président de l'association est obligatoire et doit intervenir dans un délai maximum d'un an à compter de la date à laquelle la Commission Qualité a rendu sa décision. Elle donne une première occasion au village de faire connaître et de valoriser son classement au titre des Plus Beaux Villages de France auprès des habitants, des Collectivités locales, et des medias.

Ensuite, une ré-expertise est menée environ tous les 6 ans, par la Commission Qualité de l'association, par le contrôle de 27 critères de qualité (<http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/>). C'est ce qui va se passer le 11 mai ! L'un des critères très observé, est l'état des abords du village. Force est de constater, que l'entrée par la route de Castelsarrasin ne donne pas une belle image du village et nous risquons bien d'avoir une réserve sur cette question, ce qui serait dommageable à l'ensemble de notre collectivité.

L'association poursuit ainsi le but de préserver et valoriser la qualité du patrimoine des villages pour accroître leur notoriété tout en maîtrisant leur fréquentation et favoriser ainsi leur développement économique.

Le lundi 11 mai fera suite à un long week-end. Le nettoyage des rues sera réalisé le 7 mai par les employés de voirie. Nous demandons donc à tous de faire preuve de civisme pour donner la meilleure image possible de notre village en terme de propreté. Ainsi, les containers de poubelles « jaunes » devront être rentrés au plus tôt après le passage des éboueurs.

Le maire et le conseil municipal remercient par avance les habitants pour leur compréhension et leur engagement.

L'amiante a longtemps fait partie des matériaux utilisés à des usages industriels, mais aussi à des fins privées. On voit encore trop de déchets d'amiante, sous forme de tôles de fibrociment entreposées ici ou là, en pleine nature et en dehors de tout contrôle.

Voici quelques rappels sur la dangerosité de l'amiante et la réglementation.

L'amiante est un cancérigène connu pour l'homme.

Il fait l'objet d'une réglementation visant à réduire les expositions de la population et des professionnels.

En Midi-Pyrénées, les acteurs de la prévention des risques professionnels ont inscrit dans le PRST (Plan Régional Santé au Travail) et dans le PRSE (Plan Régional santé Environnement) une thématique d'action sur l'amiante.

Ainsi, dans ce cadre, le souhait de faciliter l'accès à l'information concernant l'élimination des déchets d'amiante a été identifié, autant pour les professionnels que pour les particuliers.

### Qu'est ce que l'amiante ?

L'amiante est une famille de minéraux fibreux et cristallins largement utilisée dans l'industrie et le bâtiment pour ses propriétés physiques et chimiques. On le trouve très souvent dans les produits d'isolation, mais aussi dans certains produits domestiques (joints, revêtements...).

### La réglementation

La réglementation relative aux déchets d'amiante est organisée selon leur nature :

- **déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité**
- **autres déchets d'amiante**

Tout déchet d'amiante doit suivre une filière d'élimination adaptée :

- **déchetterie ou centre de transit**
- **installation de traitement ou de stockage**

**Il est interdit de réutiliser tout matériau contenant de l'amiante qui aurait été retiré et ce, quel qu'en soit l'usage.**

**Le retrait d'amiante réalisé par un professionnel nécessite le recours à une entreprise certifiée pour les travaux intérieurs. Cette mesure sera étendue aux travaux réalisés à l'extérieur à partir de juillet 2014.**

Pour trouver une entreprise certifiée pour la réalisation de travaux de retrait d'amiante :

<http://www.qualibat.com>

<http://www.afnor.org>



## PRÊT À TAUX ZÉRO

Prêt à taux zéro : une aide pour les logements à rénover.

**Auvillar est éligible pour bénéficier d'un prêt à taux zéro.**

Prévue par le projet de loi de finances pour 2015, cette ouverture du PTZ dans l'ancien sur des territoires en milieu rural est destinée à favoriser la revitalisation des centres bourgs. Conditionnée à des travaux de rénovation, elle permettra de mieux prendre en compte la situation de ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant.

Elle concerne près de 6 000 communes sélectionnées pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché.

Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien dans ces communes devront s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'opération. Ces opérations bénéficieront en outre d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve.

L'ouverture du PTZ dans l'ancien s'inscrit dans la suite du renforcement du PTZ intervenu au 1er octobre 2014 et confirmé par le projet de loi de finances pour 2015. La prolongation et le renforcement du PTZ permettront de favoriser l'accession à la propriété, l'une des clés de succès pour la relance de la construction.

**Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.**

## VENEZ DÉCOUVRIR LE MONDE DE L'ÉNERGIE AU CENTRE D'INFORMATION DU PUBLIC



Credit photo : © CNPE de Golfech - Pierre Triep-Hourguet



Droits réservés

Ouvert le **MERCREDI** et le **VENDREDI**  
de 14h à 18h  
Et du **MARDI** au **SAMEDI** pendant  
les vacances scolaires  
de 10h à 13h et de 14h à 18h



Gratuit - Visite libre ou guidée

Credit photo : © Centes EDF - Damien Charfeddine

### VOUS SOUHAITEZ SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA CENTRALE ?



Site internet : <http://golfech.edf.com>

Vous y trouverez l'actualité et les chiffres clés de la centrale, ainsi que les résultats des mesures réalisées dans l'environnement.



05.34.39.88.70 / 0800.03.04.08 (numéro vert)



Twitter : @EDFGolfech



Pour vous abonner à la newsletter de Golfech, écrivez à [golfech-communication@edf.fr](mailto:golfech-communication@edf.fr)

EDF SA  
22-30 avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08 - France

Capital de 924 433 331 euros  
552 081 317 R.C.S. Paris  
[www.edf.com](http://www.edf.com)

Par ordonnance du 15 octobre 2014, un conciliateur de justice vient d'être nommé par le premier président de la cour d'appel de Toulouse pour le ressort du tribunal d'instance de Castelsarrasin.

De ce fait, la commune est directement intéressée par sa nomination.

Le conciliateur de justice est le premier maillon de la chaîne judiciaire.

Sa fonction est de tenter de résoudre toutes formes de litiges sur des droits dont les parties ont la libre disposition ou autrement dit, qui ne sont pas d'ordre public. Il n'est pas compétent pour les litiges entre une personne et l'administration, de même pour les problèmes concernant l'état civil, la famille, les droits de l'enfant et les discriminations.

Les conciliateurs de justices sont bénévoles et leurs démarches sont entièrement gratuites pour les personnes qui sollicitent leurs interventions.

Voici le lien de la Fédération des Conciliateurs de France où vous trouverez tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin : <http://www.conciliateurs.fr/>

Le numéro de téléphone du conciliateur : **07 82 38 76 46.**



## **Le Conciliateur de Justice : Patrick Blanc**

### **Permanences (sans rendez-vous)**

**Cour d'Appel de Toulouse - Tribunal d'Instance de Castelsarrasin**

**Par ordonnance du premier Président de la Cour d'Appel de Toulouse du 15 octobre 2014**

**Mail : [patrick.blanc@conciliateurdejustice.fr](mailto:patrick.blanc@conciliateurdejustice.fr)**

<b>Moissac</b> Maison de l'emploi et de la solidarité 27, rue de la solidarité 82200 Moissac Tel : 05 63 04 05 25	Tous les 1 <sup>ers</sup> et 3 <sup>èmes</sup> lundis de chaque mois de 9h à 12h sans rendez vous
<b>Montech</b> Hôtel de Ville 1, place de la Mairie 82700 Montech Tel : 05 63 64 82 44	Tous les 2 <sup>èmes</sup> et 4 <sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois de 9h à 12h sans rendez vous

# Auwillar en Image

